

**Environnement**

Modifié à 17:40

# Vers une obligation des panneaux solaires sur chaque nouveau bâtiment



Vers une obligation des panneaux solaires sur chaque nouveau bâtiments? / Le Journal horaire / 19 sec. / aujourd'hui à 17:02

**La commission de l'énergie du Conseil national veut développer rapidement l'énergie solaire. Pour cela, elle préconise l'installation obligatoire de panneaux sur les nouvelles constructions ainsi que lors de rénovations importantes. Les autres énergies renouvelables doivent aussi être promues.**

Les nouvelles constructions devront obligatoirement se parer de panneaux solaires, a jugé la commission lors de son examen de la grande réforme de l'énergie. D'ici 2032, les constructions existantes dès 300 m2 devront également être équipées d'une installation solaire, à l'exception des bâtiments d'habitation.

D'ici 2035, les places de stationnement d'une surface supérieure à 250 m2 devront aussi être équipées de toits pouvant produire de l'énergie solaire. Toutefois, ces dispositions ne font pas l'unanimité au sein de la commission, ont indiqué jeudi les services du Parlement.

Par ailleurs, pour contribuer à l'efficacité énergétique, les logements de vacances devront obligatoirement être équipés de systèmes de régulation du chauffage intelligents d'ici 2035. Plusieurs minorités demandent d'autres mesures d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment, comme l'obligation de remplacer les chauffages électriques à résistance ou des obligations d'"exploitation efficace" des grands bâtiments.

## Quinze projets validés

Tout comme les sénarouts, la commission juge nécessaire d'augmenter de 6 TWh de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables, visant à mieux garantir la sécurité de l'approvisionnement en hiver d'ici 2040. Une augmentation à réaliser en premier lieu via les 15 projets déclarés prioritaires lors de la table ronde consacrée à l'énergie hydraulique, ainsi qu'en recourant aux installations d'énergies solaire et éolienne d'importance nationale.

Les installations de biomasse doivent par ailleurs également pouvoir bénéficier de la prime de marché flottante, introduite par le Conseil des Etats. La commission poursuivra ses débats sur la réforme lors d'une prochaine séance. Le National devrait pouvoir se pencher sur le sujet lors de la session de printemps.

ats/jop

Publié à 17:31 - Modifié à 17:40

### La production d'énergie confrontée à la protection de la nature

De manière générale, la commission est favorable à un développement rapide des énergies renouvelables. Pour ce faire, les grandes installations hydrauliques, photovoltaïques et éoliennes doivent être considérées d'intérêt national, et leur installation primer en partie sur la protection de la nature et du paysage.

Les cantons devront désigner des zones qui se prêtent à l'exploitation de ces installations. La production hivernale d'électricité sera prise en compte pour la reconnaissance d'un intérêt national.

Si les objectifs de développement d'énergies renouvelables ne sont pas atteints, les installations plus petites et de moindre importance seront également considérées comme d'intérêt national. La décision n'a cependant été prise que par 12 voix contre 11.

La commission ne veut toutefois pas faire entièrement primer la production d'électricité sur la protection de la nature. Contrairement au Conseil des Etats, elle refuse d'autoriser leur construction dans les biotopes d'importance nationale et les réserves de sauvagine et

d'oiseaux migrateurs. Les nouvelles marges proglaciaires et les plaines alluviales alpines constitueraient toutefois une exception.

La commission souhaiterait en outre exiger des mesures de protection, de remplacement et de reconstitution appropriées lorsqu'un objet inscrit dans un inventaire prévu par la loi sur la protection de la nature et du paysage est concerné.

## À consulter également

 Une commission parlementaire débat aujourd'hui d'une simplification radicale de la construction des éoliennes [RTS]

**Après les parcs solaires géants, l'éolien a le vent en poupe au Parlement**

**Suisse**


Mardi à 15:49

 Des éoliennes de la centrale JUVENT et des panneaux solaires de la station solaire du Mont-Soleil à Saint-Imier, le 10 mai 2017. [Valentin Flauraud - KEYSTONE]

**L'avenir des panneaux solaires est-elle ailleurs que sur nos toits? Interview de Martial Genolet**

**La Matinale**

Le 13 janvier 2023

 Une étude pour un parc solaire sur les hauts d'Ovronnaz (VS) a été annoncée. Sur cette image, le parc solaire de Bellwald dans la vallée de Conches, en Haut-Valais. [Jean-Christophe Bott - KEYSTONE]

**Un parc solaire pourrait voir le jour sur les hauts d'Ovronnaz**

**Valais**

Le 16 janvier 2023

 Des panneaux solaires sur une réservoir alpin à Bourg-Saint-Pierre, en Valais (image d'illustration). [Valentin Flauraud - Keystone]

**Les cantons cherchent à mieux exploiter le potentiel solaire des routes**

**Suisse**

Le 13 janvier 2023

[À propos](#)

[FAQ](#)

[Conditions générales](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Gérer les paramètres relatifs aux cookies](#)

[Contact](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Communiqués de presse](#)

[Play Suisse](#)

[Recevoir nos programmes](#)

[Comment écouter nos podcasts](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[Visiter les studios](#)

[Assister aux émissions](#)

[La Boutique RTS](#)

[RTS Avec Vous](#)

[SSR Suisse Romande](#)

[Médiation](#)

[Jurisprudence](#)

---

[SRF](#) | [RSI](#) | [RTR](#) | [SWI](#)

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision